

L'Abbaye de Moissac, mise en perspective sémiotique

Manar HAMMAD



Colloque Albi Médiations Sémiotiques – Actes

Collection Actes

Les vivants et leur environnement. Milieu, habitat, territoire, espace familial

sous la direction de
Alessandro Zinna

Editeur: CAMS/O

Direction: Alessandro Zinna

Mise en page et relectures: Christophe Paszkiewicz

Collection Actes : Les vivants et leur environnement. Milieu, habitat, territoire, espace familial.

1^{re} édition électronique: novembre 2021

ISBN 979-10-96436-05-7

Résumé. L'analyse sommaire présentée dans ce texte est en fait un projet de recherche mettant en perspective l'abbaye de Moissac dans le cadre du mouvement monastique chrétien, plus spécialement sa variante bénédictine clunisienne. La considération de la longue durée permet de situer Moissac parmi les autres abbayes. La prise en compte des isotopies religieuse et économique pour l'analyse sémantique de l'expression spatiale permet de dégager cinq catégories de description analytique. L'analyse développée reste à faire.

ESPACE, COMMUNAUTÉ, INDIVIDU, SALUT, ÉCONOMIE

Manar Hammad est Docteur en Sémiotique. Né en 1944 à Beyrouth, Liban, il est Architecte DPLG, Architecte de fouilles archéologiques (Syrie: Mari 1974; Damas 2004), Directeur de mission archéologique (Palmyre 2009-2010), Directeur de Recherche du Groupe 107 (Paris) de 1972 à 1976, Chercheur au Kenchicku Kensetsu kenkyucho (Tokyo, 1976), Professeur à l'Université de Montréal, et à l'Université du Québec à Montréal (1978-1983), Fondateur de Dar Hammad, centre de recherche implanté à Alep, Syrie. Il a publié dix livres et plus de soixante articles en sémiotique de l'espace.

Pour citer cet article :

Hammad, Manar, « L'Abbaye de Moissac, mise en perspective sémiotique », in Zinna, A. (éd. 2021), *Les vivants et leur environnement. Milieu, habitat, territoire, espace familial*, Collection Actes, Toulouse, Éditions CAMS/O, p. 251-258.

[En ligne] : < <http://mediationsemiotiques.com/hammad> >.

L'Abbaye de Moissac, mise en perspective sémiotique

Manar HAMMAD
(Architecte)

L'abbaye de Moissac est célèbre pour ses sculptures (portail, tympan, chapiteaux...), tant et si bien qu'on risquerait de n'y considérer que cet ensemble figuratif. Or l'appel formulé pour le colloque Albi-Moissac 2018 invite à porter l'intérêt vers l'environnement et les échelles spatiales et/ou sémantiques. Dans l'espace physique de l'abbaye, nous distinguons trois niveaux : l'échelle du territoire où la fondation de l'abbaye visait à bonifier la terre et à en extraire des ressources ; l'échelle du complexe architectural abbatial, où la vie des moines était partagée entre la prière, la méditation, et le travail ; l'échelle des sculptures porteuses de programmes narratifs et de valeurs non verbalisés. Alors que les éléments relevant du territoire et de l'abbaye admettent une mise en correspondance impliquant les moines (habiter l'une, travailler l'autre), l'ensemble des sculptures pose un problème d'interprétation, car il n'est pas certain que l'ordre actuel de disposition des chapiteaux, dont le style roman est certain, soit celui de leur disposition initiale dans le cloître. Ce dernier a été reconstruit en style gothique (Fraïsse 2006 : 197 sq.) et la possibilité que l'ordre des sculptures ait subi des transformations est non négligeable.

Ceci étant dit, il faut constater que la catégorie de l'espace ne suffit pas à rendre compte des phénomènes observables. Le mode de vie communautaire et l'isotopie religieuse dominante imposent de considérer l'espace social en conjonction avec l'espace physique. En outre, la longue durée de vie de l'abbaye manifeste des transformations institutionnelles

(rattachement à Cluny au onzième siècle, détachement de Cluny au dix-septième siècle, sécularisation à la Révolution française) qui affectèrent de manière considérable le fonctionnement de de la communauté et la vie de ses membres. Dès lors, il nous semble nécessaire de replacer l'abbaye de Moissac dans un mouvement monastique qui l'englobe, ne serait-ce qu'en raison du caractère particulier de l'ordre bénédictin, de la place exceptionnelle acquise par Cluny en son rôle de maison mère de l'ordre, et de son rayonnement territorial sur l'Europe à partir du douzième siècle, au delà des frontières françaises. Dans un tel cadre général, la croissance de Moissac et de ses dépendances, qui en avait fait la deuxième abbaye après Cluny, prend une valeur particulière. Sa décroissance fut nette au seizième siècle en raison du système de la commende qui divertissait les revenus au profit d'aristocrates non liés à la vie monastique. Entretemps, la croissance des villes au treizième siècle et l'évolution de l'économie française, qui passa d'une dominante agricole à une dominante manufacturière et commerciale, avaient modifié les équilibres territoriaux. Alors que le douzième siècle avait connu la croissance dynamique des abbayes rurales, le treizième fut celui des cathédrales urbaines.

En d'autres termes, il nous semble nécessaire de replacer l'histoire de Moissac dans le cadre du mouvement monastique dans son ensemble, et de mettre en évidence la dimension économique du phénomène, alors que les études traditionnelles tendent à n'y voir que la dimension religieuse. Ce qui impose d'esquisser une histoire sociale du monachisme dans la longue durée. On peut reprocher à une telle démarche une ambition démesurée, où Moissac risquerait de se perdre. C'est un risque que nous assumons. Dans le présent essai, dont l'extension est limitée par le projet éditorial et par le temps imparti, nous nous proposons de débayer le terrain, de mettre en place une perspective analytique, et d'esquisser les articulations repérables en fonction des données disponibles. Tout cela restera hypothétique tant qu'une recherche plus vaste, appuyée sur une documentation adéquate, n'aura pas été menée avec la rigueur requise. En la phase actuelle, la mise en perspective épistémologique et méthodologique domine un projet sémiotique qui tente de produire une vision synthétique subsumant les isotopies descriptives et les échelles spatiales, dans le prolongement de nos travaux antérieurs en sémiotique de l'espace (cf Bibliographie sommaire).

Le monachisme commence au Levant (en Syrie et en Égypte) par un mouvement qui poussait des individus hors de leur milieu social et les projetait dans des milieux déserts hors des villes. C'étaient les anachorètes qui

quittaient la Chora urbaine (Deseille 1965)¹. S'ils se séparaient de leur espace social et de leur espace physique, c'était pour le salut de leur âme : la société et la ville leur apparaissaient comme des obstacles qui les détournaient de leur but véritable, alors que la solitude aurait été le moyen d'atteindre le but ultime, le salut de l'âme et la contemplation de Dieu. Ils ne voulaient pas de la société, ils voulaient Dieu. Le programme était en partie réflexif, puisque le sujet anachorète visait le salut de son âme. Assez vite, la solitude totale s'avéra difficile à supporter, sauf pour les plus forts. Les autres trouvèrent dans la fréquentation de leurs semblables anachorètes un moyen de renforcer leur pratique ascétique contemplative : une société des meilleurs se constitua hors de la société des mauvais. Quelques personnalités charismatiques attirèrent des suiveurs, et on attribue à Saint Pacôme (en Égypte), l'élaboration d'une première règle de vie qui rythmait la journée des anachorètes, leurs réunions périodiques de prière, et leurs repas pris en commun. Avec la règle, la notion d'un devoir intermédiaire succédait (et se superposait) au vouloir de base du désir de Dieu et du salut de l'âme.

Le monachisme atteignit l'Europe par l'Italie, et lorsqu'on nous le décrit, il semble que les anachorètes ne résidaient pas longtemps au même endroit : leur pérégrination hors des villes manifestait figurativement leur recherche de Dieu et du salut. Au sixième siècle, celui qui sera connu comme Saint Benoît de Nursie, un aristocrate qui avait renoncé à sa famille et à ses biens, formula une nouvelle règle, plus restrictive que celle de Pacôme. Le vagabondage monastique fut interdit, la formation d'une communauté fut prescrite. En vivant, travaillant, dormant, mangeant, priant ensemble, les moines devaient former un corps unique, une totalité intégrale soudée par sa règle de vie prescriptive. Tout en assurant le salut de l'âme de chacun des membres, ce mode de vie monastique obtenait le pardon divin pour le reste de la société, en particulier pour les villes qui avaient été quittées. La recherche du salut n'était plus seulement réflexive, elle était devenue transitive aussi.

Après une période faste, où la règle de St Benoît connut le succès, il y eut du relâchement, et les communautés monastiques perdirent leur discipline et leur efficacité. Vers la fin du huitième siècle, lorsque Charlemagne réorganisa le royaume Franc et l'agrandit par une action militaire soutenue, il réorganisa aussi la vie religieuse monastique. La tâche fut menée par un aristocrate du Languedoc, qui devint par la suite Saint Benoît d'Aniane. Il réaffirma la pertinence de la règle de Benoît de Nursie, et mit en place des relations hiérarchiques entre les moines et entre les abbayes.

En particulier, tous les abbés étaient dorénavant des aristocrates. Cela paraissait découler d'une logique imparable : pour devenir ascète, c'est à dire renoncer volontairement aux biens de ce monde, il fallait au préalable posséder des biens et du pouvoir. Sinon on était simplement pauvre. D'où découle la distinction entre les moines au sens plein du terme, et les frères convers, qui se joignaient aux premiers pour les servir tout en menant une vie de pauvreté et de prière. Le plan de Saint Gall², qui est un document indiquant graphiquement l'organisation spatiale d'une abbaye bénédictine, aurait été dessiné à l'époque de Charlemagne et témoigne d'un effort rationnel pour structurer l'espace pendant qu'on structurait le temps et l'action d'une communauté monastique. C'est à cette période que s'affirma le fonctionnement économique des abbayes : elles attiraient les richesses par donation, monopolisaient le produit du travail monastique et le capitalisaient. Elles mettaient en place, parallèlement à la classe militaire dominante du monde féodal, une classe religieuse tout aussi dominante. Ce qui ne faisait que donner une forme particulière à un phénomène social général manifesté durant l'antiquité tardive dans les territoires christianisés de ce qui fut l'empire romain (Wickham 2005), aussi bien en Orient qu'en Occident : les classes dominantes se déclinèrent désormais, pendant longtemps, selon deux catégories, militaire et religieuse. Avec des passages réguliers de la première vers la seconde. Au douzième siècle, la création des ordres militaires (hospitaliers, templiers, teutoniques) consacra une fusion partielle des deux catégories.

Alors qu'en Syrie et en Égypte les moines quittaient la ville pour le désert et vivaient dans un dénuement extrême, dépendant des aumônes offertes par les citadins qu'ils avaient quittés, les moines européens qui quittaient les villes et les châteaux pour des lieux déserts, i.e. inhabités, s'installaient dans des forêts qu'ils défrichaient, ou des marécages qu'ils asséchaient. Les terres ainsi bonifiées étaient mises en culture et exploitées. Comme les moines ne touchaient pas de salaire, le fruit de leur travail était capitalisé par les abbayes. Les moines vivaient pauvres au sein d'institutions riches. Parallèlement, ces dernières recevaient en donation des terres agricoles productives, dont les revenus étaient engrangés. Le statut particulier d'autonomie juridique de Cluny (formalisé en 1024), qui ne dépendait que de Rome directement, favorisa le transfert aux abbayes de l'autorité judiciaire sur les terres : les abbayes eurent droit de justice sur leurs terres propres et parfois au-delà. Ce qui renforça le statut dominant des moines.

L'enrichissement rapide de l'ordre bénédictin, parfois dit clunisien en référence à l'abbaye mère, ne pouvait pas rester sans conséquence sur le

mode de vie monastique. Surtout que le nombre des monastères créés à travers l'Europe approchait le millier, et que l'église abbatiale de Cluny (en sa troisième reconstruction) dépassait en taille la basilique St Pierre de Rome. La réaction de Bernard de Clairvaux (connu aussi comme Bernard de Fontaine, Bernard de Cîteaux, puis comme St Bernard) fut motivée par les dérèglements dus à la richesse. L'ordre cistercien qu'il fonda se présenta comme une restauration authentique de la règle de St Benoît. Ainsi, l'action de Bernard procédait d'une logique identique à celle mise en œuvre par Benoît de Nursie et Benoît d'Aniane: réformer une règle, dont la fonction était de réguler la vie monastique pour assurer le salut de l'âme.

La règle de St Benoît n'était pas la seule à être invoquée par ceux qui cherchaient le salut de leur âme. Ceux qui ne fuyaient pas la ville trouvèrent dans la règle de St Augustin une norme qui leur permettait de rester dans le siècle. En particulier, les chanoines qui s'en réclamaient ne devaient pas renoncer aux biens qui leur étaient dévolus par héritage: la richesse individuelle leur paraissait compatible avec le salut de l'âme et l'amour de Dieu. Les nouveaux ordres prêcheurs de St Dominique et de St François réaffirmèrent la nécessité de la pauvreté, et celle de la présence en ville car la population à guider vivait dans les agglomérations. Cette brève évocation de l'éventail des possibles monastiques est restreinte au monde catholique, car le monachisme orthodoxe poursuivait des pratiques de solitude en continuité avec les pratiques ascétiques initiales du Levant.

Cette excursion parmi les variantes du monachisme éclaire la vie de l'abbaye de Moissac. En 1047 ou 1048, cette abbaye riche (vivant déjà selon la règle de St Benoît) demanda son rattachement à Cluny, ce qu'elle obtint. Cluny lui envoya un abbé (Durand de Bredons) qui y mena une réforme (encore une) qui annonçait les réformes que le pape Grégoire VII (1073-1085) introduisit dans l'ensemble de l'église. Cette époque est marquée par l'augmentation très rapide du nombre des donations en terres offertes aux abbayes, et par leur extension. En échange, l'abbaye clunisienne assurait aux donateurs une sépulture en terre bénie et des prières pour le salut des âmes des défunts. L'action transitive pour le salut des âmes s'accomplissait dorénavant dans un régime de dons et contre-dons qui, tout symbolique qu'il fût, se traduisait par un enrichissement considérable de Moissac. Elle eut des « maisons filles » en grand nombre, jusqu'au milieu du douzième siècle qui marqua le tarissement des donations. Une partie des revenus était transmise à Cluny et à Rome. Lorsque le roi de France ajouta sa pression fiscale (XIV^e s.), la situation financière de l'abbaye régresa. Vers la fin du XV^e, Moissac essaya de s'affranchir de

la tutelle de Cluny pour conserver ses ressources. La démarche apparaît comme économiquement motivée.

Avec le concordat de Bologne (1516), le roi de France eut la possibilité de nommer à la tête des abbayes des personnages qu'il rétribuait avec les revenus des dites institutions. Le bénéficiaire n'avait aucune autorité sur le fonctionnement interne de l'abbaye concernée, mais il en percevait les revenus. Cette pratique eut des conséquences néfastes sur la discipline et sur les vocations. Les moines de Moissac demandèrent à plusieurs reprises l'abandon de la règle de St Benoît, ce qu'ils obtinrent en 1626. Ils adoptèrent alors la règle de St Augustin, qui en fit des chanoines non astreints à la vie dans la clôture abbatiale. Ils pouvaient désormais aller vivre en ville.

La révolution française supprima les congrégations et nationalisa les biens de l'église, qui furent vendus. Les bâtiments de l'abbaye de Moissac devinrent privés et furent utilisés à des fins diverses. Au XIX^e s., le passage de la ligne du chemin de fer éventra l'abbaye, détruisant certains corps de bâtiments. Si le cloître subsiste de justesse, on ne peut plus reconstituer de manière certaine la logique fonctionnelle des lieux antérieurs. De ce fait, l'analyse sémiotique des bâtiments abbatiaux est fortement handicapée. Il reste qu'on peut les comparer à d'autres abbayes contemporaines et au plan de St Gall, qui nous conserve une logique spatiale et fonctionnelle caractéristique. L'extension de l'étude au parcellaire de l'agglomération de Moissac permettrait de mieux apprécier le rôle de l'abbaye dans la naissance de la ville et son développement. Parallèlement, les cartulaires médiévaux permettraient, avec une dose d'esprit critique, de reconstituer en partie le patrimoine foncier de Moissac et d'en étudier la logique organisationnelle. L'étude est entamée par les historiens, elle reste à faire d'un point de vue sémiotique. Elle permettrait d'avoir une meilleure idée du rôle régional de l'abbaye de Moissac dans la bonification des terres, leur extension et leur exploitation.

La description résumée ci-dessus est sémiotiquement orientée, rédigée en termes pré-sémiotiques en préparation d'une analyse ultérieure plus technique et plus développée. Il faudra réunir la documentation, solliciter la collaboration des historiens et des archéologues locaux, qui connaissent bien l'abbaye, ses bâtiments, et son environnement géographique. On notera, dans cette description, la récurrence d'un nombre réduit de catégories sémantiques, qui apparaissent dès lors comme nécessaires. La catégorie qui demeure stable du début à la fin est celle du salut de l'âme. Tout le reste s'y superpose. En second lieu, le célibat des moines apparaît comme l'expression sociale de leur déplacement spatial hors des villes, et les formes de cette extraction sont sémantiquement intéressantes. En

troisième lieu, on note la transformation des relations entre le sujet individuel et la communauté nouvelle créée hors la ville, la fusion spirituelle et pragmatique de l'individu dans la communauté malgré la distinction relative aux biens matériels (pauvreté de l'individu, richesse de la collectivité). Les formes de cette relation sont gouvernées par la règle monastique adoptée, laquelle se décline en règles partielles et particulières. En quatrième lieu, notons la permanence de la question économique (abandon, rétention ou circulation des biens) et son rôle dominant à certains moments historiques. En cinquième lieu, notons une question qui reste en filigrane : celle de la bonification des terres, de l'agrandissement des terres arables, du développement économique du territoire. Les abbayes manifestent une des premières formes de l'entreprise rationnelle capitaliste, une forme qui ne dit pas son nom, où les moines étaient mis au service économique de Rome tout en menant leur programme de salut individuel réflexif et une mission transitive dirigée vers la société globale dans laquelle ils se trouvaient immergés. Si ces catégories restent stables, leurs termes subissent des transformations qui caractérisent les différentes périodes.

Cette mise en perspective équivaut à un programme d'analyse, dont le déploiement exigerait plusieurs années. Une première étape peut être projetée à deux ou trois ans en avant, pour une évaluation intermédiaire.

Notes

- 1 Noter qu'ils ne vont pas « à la campagne », ils choisissent des lieux inhabités.
- 2 Il porte le nom de l'abbaye où il a été trouvé, et où il est conservé.

Bibliographie

- DESEILLE, PLACIDE (ÉD.)
 (1965) *L'évangile au désert*, Paris, Éd. du Cerf.
- ESCHAPASSE, MAURICE
 (1963) *L'architecture bénédictine en Europe*, Paris, Éditions des deux Mondes.
- FRAÏSSE, CHANTAL
 (2006) *Moissac, histoire d'une abbaye*, Cahors, La Louve.
- GREIMAS, A. J. ET COURTÉS, J.
 (1979) *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- GREIMAS, A. J. ET LANDOWSKI, E.
 (1970) « Analyse sémiotique d'un discours juridique, la loi commerciale sur les sociétés ou groupes de sociétés », *Centre de recherche sur le droit des affaires* ; repris dans *Sémiotique et sciences sociales*, Seuil, 1976.

HAMMAD, MANAR

(2006) *Lire l'espace, comprendre l'architecture*, Paris, Geuthner.

(2015) *Sémiotiser l'espace, décrypter architecture et archéologie*, Paris, Geuthner.

(2014) « Régimes anciens de la terre au Proche-Orient ancien », *Actes Sémiotiques*, n° 117, PULIM.

(2018) « Sémiotique et urbanisme », in A. Biglari et N. Roelens, *Sémiotique en interface*, Paris, Éditions Kimé.

IOGNA-PRAT, DOMINIQUE

(2002) *Études clunisiennes*, Paris, Picard.

JEAN-NESMY, CLAUDE (DOM)

(1959) *Saint Benoît et la vie monastique*, Paris, Seuil.

LECLERCQ, JEAN (DOM)

(1966) *St Bernard et l'esprit Cistercien*, Paris, Seuil.

POUILLON, FERNAND

(1964) *Les pierres sauvages*, Paris, Seuil.

WICKHAM, CHRIS

(2005) *Framing the early Middle Ages, Europe and the Mediterranean 400-800*, Oxford, Oxford University Press.